

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right
of Canada, in accordance with the terms and conditions
set out herein, referred to herein or attached hereto, the
goods, services, and construction listed herein and on any
attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente et aux annexes
ci-jointes, les biens, services et construction énumérés
ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet CÂBLE ÉQUIPÉ, RADIOFRÉQUENCE,	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-149216/A	Date 2014-01-07
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-149216	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-438-64339	
File No. - N° de dossier hn438.W8486-149216	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-01-24	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Tremblay, Marthe	Buyer Id - Id de l'acheteur hn438
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3027 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFSD MONTREAL 6363 RUE NOTRE DAME ST E. MONTREAL Quebec H1N3V9 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7B3, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
1	<p>NSN - NNO: 5995-21-921-3645 CÂBLE ÉQUIPÉ, RADIOFRÉQUENCE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375975-12</p>	WB941	W1941	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
2	<p>NSN - NNO: 5995-21-921-0111 CÂBLE ÉQUIPÉ, ÉLECTRIQUES, USAGE SPÉCIALE CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>• Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375914-17</p>	WB94I	W194I	20	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
3	<p>NSN - NNO: 5995-21-920-1570 CÂBLE ÉQUIPÉ, ÉLECTRIQUES, USAGE SPÉCIALE CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375915-39</p>	WB94I	W194I	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
4	<p>NSN - NNO: 5995-21-920-1504 CÂBLE ÉQUIPÉ, ÉLECTRIQUE, USAGE SPÉCIALE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>• Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375915-30</p>	WB94I	W194I	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Destination	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
5	<p>NSN - NNO: 5995-21-920-1087 CÂBLE ÉQUIPÉ, RADIOFRÉQUENCE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375913-41</p>	WB941	W1941	20	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
6	<p>NSN - NNO: 5995-21-920-1086 CÂBLE ÉQUIPÉ, RADIOFRÉQUENCE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375913-40 	WB941	W1941	20	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Destination	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
7	<p>NSN - NNO: 5995-21-920-1062 CÂBLE ÉQUIPÉ, RADIOFRÉQUENCE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375925-14</p>	WB941	W1941	10	Each	\$		XXXXXXXXXXXX	See Herein



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
8	NSN - NNO: 6150-21-913-7562 CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ, ÉNERGIE CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE, • Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, • Ou l'équivalent: _____; • Fabricant Proposé: _____; NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375922-22	WB941	W1941	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein		



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
9	NSN - NNO: 6150-21-913-7557 CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ, ÉNERGIE CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE, • Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, • Ou l'équivalent: _____; • Fabricant Proposé: _____; NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375922-17	WB941	W1941	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
10	<p>NSN - NNO: 5995-21-913-7517 CÂBLE ÉQUIPÉ, ÉLECTRIQUE, USAGE SPÉCIALE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>• Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375915-19</p>	WB94I	W194I	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
11	<p>NSN - NNO: 5995-21-913-5912 CÂBLE ÉQUIPÉ, ÉLECTRIQUE, USAGE SPÉCIALE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>• Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375917-2</p>	WB941	W1941	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
12	<p>NSN - NNO: 5995-21-913-4913 CÂBLE ÉQUIPÉ, RADIOFRÉQUENCE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375913-31</p>	WB941	W1941	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
13	<p>NSN - NNO: 5995-21-913-4906 CÂBLE ÉQUIPÉ, RADIOFRÉQUENCE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375913-24</p>	WB941	W1941	20	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
14	<p>NSN - NNO: 5995-20-004-5151 CÂBLE ÉQUIPÉ, ÉLECTRIQUE, USAGE SPÉCIALE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>• Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 0477246-5</p>	WB94I	W194I	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
15	<p>NSN - NNO: 5995-20-003-0564 CÂBLE ÉQUIPÉ, RADIOFRÉQUENCE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>• Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375913-67</p>	WB941	W1941	20	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein		



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
16	<p>NSN - NNO: 5995-20-001-9827 CÂBLE ÉQUIPÉ, ÉLECTRIQUE, USAGE SPÉCIALE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, • Ou l'équivalent: _____; • Fabricant Proposé: _____; • NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375917-40 	WB94I	W194I	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
17	<p>NSN - NNO: 5995-20-001-2870 CÂBLE ÉQUIPÉ, ÉLECTRIQUE, USAGE SPÉCIALE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>• Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375965-31</p>	WB94I	W194I	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
18	<p>NSN - NNO: 5995-20-001-2867 CÂBLE ÉQUIPÉ, ÉLECTRIQUE, USAGE SPÉCIALE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>• Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9375916-62</p>	WB94I	W194I	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
19	<p>NSN - NNO: 5995-20-001-0388 CÂBLE ÉQUIPÉ, RADIOFRÉQUENCE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9383101-1</p>	WB941	W1941	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
20	<p>NSN - NNO: 5995-20-001-0288 CÂBLE ÉQUIPÉ, RADIOFRÉQUENCE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>• Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9376079-21</p>	WB941	W1941	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
21	<p>NSN - NNO: 5995-20-000-9705 CÂBLE ÉQUIPÉ, RADIOFRÉQUENCE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9376079-26</p>	WB941	W1941	10	Each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Destination	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte	Delivery Req. Livraison Req.
22	<p>NSN - NNO: 5995-20-000-9390 CÂBLE ÉQUIPÉ, RADIOFRÉQUENCE, CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>• Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9376080-54</p>	WB941	W1941	20	Each	\$		XXXXXXXXXXXX		See Herein



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
23	<p>NSN - NNO: 6150-20-000-3608 CÂBLE ÉLECTRIQUE ÉQUIPÉ, ÉNERGIE CODE OTAN DES FABRICANTS (COF) 35907 DIRECTEUR GÉNÉRAL, ÉQUIPEMENT TERRESTRE,</p> <ul style="list-style-type: none"> Date de livraison : Entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014, Destination : Base des Forces canadiennes (BFC) Montréal, <p>Ou l'équivalent: _____;</p> <ul style="list-style-type: none"> Fabricant Proposé: _____; <p>NSCM/CAGE - COF/CAGE: 35907 Part No. - N° de la partie: 9376076-15</p>	WB941	W1941	20	Each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Énoncé des Besoins
3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Énoncé des Besoins
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée du contrat
5. Responsables
6. Paiement
7. Instructions relative à la facturation
8. Attestations
9. Lois applicables
10. Ordre de priorité des documents
11. Contrat de défense

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-149216/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8486-149216

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-149216

12. Clause du guide des CCUA
13. Clause du guide des CCUA (livraison)

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Énoncé des Besoins

L'entrepreneur doit fournir les biens conformément aux exigences techniques ci-incluses et dans les quantités indiquées aux pages 2 à 24.

2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée entre le 10 avril 2014 et le 8 octobre 2014.

2.2 Dessins

Les soumissionnaires doivent contacter l'Autorité contractante par écrit avec le nom et l'adresse de leurs compagnies, ainsi que le nom d'une personne ressource pour recevoir un exemplaire des dessins du Directeur - Opérations de la chaîne d'approvisionnement (DOCA), Imprimerie nationale. Veuillez vous assurer que les demandes pour les jeux de documents techniques soient envoyées à temps, soit au moins (5) jours avant la date de clôture de la réception de cette demande de propositions.

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat*

(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours
Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours

1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2012-07-16
A9130T	Programme des marchandises contrôlées Articles 002 à 011, 014, 016, 017, 018 and 023	2011-05-16
B1000T	Condition du matériel	2007-11-30

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

- Section I : Soumission technique (1 copie papier)
- Section II : Soumission financière (1 copie papier)
- Section III : Attestations (1 copie papier)
- Section IV : Informations additionnelles (1 copie papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

1.2 Produits équivalents

1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement avec la soumission;
 - d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;
 - e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement, ou;
 - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.

-
3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1.3 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit pas offrir d'atténuer les risques liés à la fluctuation du taux de change. Aucune demande d'atténuation des risques liés à la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une telle disposition sera déclarée non recevable.

Section III : Attestations

1.4 Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Section IV : Informations additionnelles

1.5 Informations additionnelles

1.5.1 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le _____.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8486-149216/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn438W8486-149216

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn438

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8486-149216

1.5.2 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux

Nom : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Suivi de la livraison :

Nom : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Critères d'évaluation

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences obligatoires suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

- Conformité aux exigences techniques (description des articles 001 à 023 des pages 2 à 24 ci-incluse);
- Les soumissions présentées doivent regrouper toutes les destinations par NNO.

1.2 Évaluation financière

1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), les taxes applicables en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables.

2. Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse par articles.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Énoncé des Besoins

L'entrepreneur doit fournir les biens qui ont trait aux exigences techniques ci-incluses et dans les quantités indiquées aux pages 2 à 24.

2.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des *Clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3.3 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9131C	Programme des marchandises contrôlées	2008-12-12
B4060C	Marchandises contrôlées	2008-05-12
C2800C	Cote de priorité	2013-01-28
C2801C	Cote de priorité – Entrepreneur canadien	2011-05-16

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Marthe Tremblay
Agent D'Approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers
Division HN
7B3, Place du Portage, Phase III
11 rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : (819) 956-3027
Télécopieur : (819) 953-4944
Courriel : marthe.tremblay@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat

Titre : compléter à l'adjudication du contrat

Téléphone : compléter à l'adjudication du contrat

Télécopieur : compléter à l'adjudication du contrat

Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat

Téléphone : compléter à l'adjudication du contrat

Télécopieur : compléter à l'adjudication du contrat

Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

Suivi de la livraison :

Nom : compléter à l'adjudication du contrat

Téléphone : compléter à l'adjudication du contrat

Télécopieur : compléter à l'adjudication du contrat

Courriel : compléter à l'adjudication du contrat

6. Paiement

6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Limite de prix

Clause du guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.3 Paiements multiples

Clause du guide des CCUA H1001C (2008-05-12) Paiements multiples

6.4 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12

7. Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
 COMMANDING OFFICER
 CFSD MONTREAL
 P.O. BOX 4000 STN K

MONTREAL, QC H1N 3V9
CANADA

- b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Travaux publics et services gouvernementaux Canada
Division « HN »
7B3 Place du Portage, Phase III
11 rue Laurier
Gatineau, QC
K1A 0S5
Au soin de :Marthe Tremblay

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

8.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Manquement de la part de l'entrepreneur

Lorsque qu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec RHDCC - Travail, l'entrepreneur reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « soumissionnaires admissibilit limite » du PCF. L'imposition d'une telle sanction par Ressources humaines et Développement des compétences Canada fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) 2010A (2013-04-25) Conditions générales - biens (Complexité moyenne);
- d) Énoncé des Besoins;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*inscrire la date de la soumission*) (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ » ou « , modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications*).

11. Contrat de défense

Clause du guide des CCUA A9006C (2012-07-16), Contrat de défense

12. Clauses du guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité C) Articles 001, 005, 006, 007, 012, 013, 015, 019, 020, 021, 022	2010-08-16
D5540C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité - Exigences (code de l'assurance de la qualité Q) Articles 002, 003, 004, 004, 008, 009, 010, 011, 014, 016, 017, 018, 023	2010-08-16
D5510C	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada	2012-07-16
D5515C	Autorité de l'assurance de la qualité (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger et aux États-Unis	2010-01-11
D5606C	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi au Canada	2012-07-16
D5605C	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi aux États-Unis	2010-01-11
D5604C	Documents de sortie (Ministère de la Défense nationale) - entrepreneur établi à l'étranger	2008-12-12

12.1 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat résultant fera l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code COF utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, le Canada pourra prendre les mesures décrites.

Le Canada pourra :

- a) résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, à ses frais et risques, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par le Canada, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou
- b) garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par le Canada, et les coûts auxquels, de l'avis du Canada, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

12.2 Documents de sortie – Distribution

L'entrepreneur doit remplir les documents de sortie dans un format électronique en vigueur et les distribuer comme suit :

- a. Une (1) copie envoyée par la poste au destinataire avec la mention : « À l'attention de l'agent de réception »;
- b. Deux (2) copies avec l'envoi au destinataire, dans une enveloppe imperméable à l'eau;
- c. Une (1) copie à l'autorité contractante;
- d. Une (1) copie au

Quartier général de la Défense nationale

Édifice Mgén George R. Pearkes

101, promenade Colonel By

Ottawa, ON, K1A 0K2

À l'attention de : _____

- e. Une (1) copie au représentant de l'assurance de la qualité;
- f. Une (1) copie à l'entrepreneur; et
- g. Pour les entrepreneurs non-canadiens, une (1) copie au

DAQ/Administration des contrats
 Quartier général de la Défense nationale
 Édifice Mgén George R. Pearkes
 101, promenade Colonel By
 Ottawa, ON, K1A 0K2
 Courriel : ContractAdmin.DQA@forces.gc.ca

13. Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références de CCUA	Section	Date
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Etiquetage	2007-11-30
D6010C	Palettisation	2007-11-30
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2013-11-06
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30

13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

- a) rendu droits acquittés (DDP) BFC Montréal Québec selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

13.2 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer l'(les)article(s) numéro(s) 001 à 023 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer l'(les)article(s) numéro(s) 001 à 023 à raison de 1 unités par paquet.

13.3 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

- a) 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal
Montréal (Québec)
Téléphone : 1-866-935-8673 (sans frais), ou
514-252-2777, poste 2363 / 4673 / 4282